

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 JUIN 2025

Délibération n°2025.06.076.B

Vérifications périodiques réglementaires : lancement d'un appel d'offres ouvert

LE CINQ JUIN DEUX MILLE VINGT CINQ à 16 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis Salle Monarque - Krysalide 70 rue Jean Doucet à Saint-Michel suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 28 mai 2025

Secrétaire de Séance: François ELIE

Membres en exercice: **26**

Nombre de présents: **20**

Nombre de pouvoirs: **3**

Nombre d'excusés: **3**

Membres présents :

Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, François ELIE, Maud FOURRIER, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT,

Ont donné pouvoir :

Michel ANDRIEUX à François NEBOUT, Gérard DESAPHY à François ELIE, Gérard DEZIER à Yannick PERONNET,

Excusé(s):

Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250605-2025_06_76B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2025

Publication : 12/06/2025

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 JUIN 2025

**DÉLIBÉRATION
N°2025.06.076.B**

Rapporteur : Madame CHIRON

VERIFICATIONS PERIODIQUES REGLEMENTAIRES : LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ambition : DÉCARBONATION ÉNERGÉTIQUE

Enjeux : [20302 -2) RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS]

Les marchés de services de contrôles et vérifications des installations et équipements dans les établissements recevant du public (ERP) et les établissements soumis au code du travail sont arrivés à échéance fin 2024.

Afin de satisfaire aux besoins de leurs différents services, la communauté d'agglomération de GrandAngoulême et le Syndicat Mixte d'Aménagement du Plan d'Eau de la Grande Prairie (SMAPE) se sont rapprochés pour constituer un groupement de commande sur le fondement des articles L2113-6 et 7 du code de la commande publique.

Compte tenu du volume estimé des travaux, la consultation se fera sous la forme d'un appel d'offres ouvert conformément aux articles L2113-10, L2124-2, R2113-1, R2124-2, R2131-16 à 20 R2161-2 à 5, R2162-1 à 6, R2162-13 à 14 du code de la commande publique.

La forme du contrat sera l'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, exécuté par l'émission de bons de commande sur la base de prix unitaires définis par le bordereau des prix annexé à l'acte d'engagement pour le titulaire.

Le présent accord-cadre ne comprend pas d'engagement sur un montant minimum mais comprend un montant maximum de commandes en application de l'article R2162-4 du code de la commande publique :

- Pour GrandAngoulême : 80 000 € / an soit 320 000 € sur 4 ans
- Pour le SMAPE : 10 000 € /an soit 40 000 € sur 4 ans.

Il prendra effet à compter de sa date de notification pour une durée d'un an, renouvelable 3 fois par expresse reconduction, soit une durée maximale de 4 ans.

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Madame Monique CHIRON, conseillère déléguée, membre du bureau en charge de l'achat et de la commande publique, à signer l'accord-cadre ainsi que la (ou les) procédure(s) négociée(s) en cas d'appel d'offres infructueux et, le cas échéant, les actes liés à sa résiliation.

D'IMPUTER la dépense au budget principal ou aux budgets annexes.

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---